

<p>COMMUNE de SEYSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSES</p>	<h2>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSES</h2>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 18 Procurations : 5 Absents : 6 Votants : 23 Pour : 23</p>	<p>L'an deux mille seize, le vingt-trois mars à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seyses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.</p> <p>Date de la convocation : 16 mars 2016</p>
<p>PRESENTS : Alain PACE, Michel PASDELOUP, Carine PAILLAS, Andrée ESCAICH, Alain AUBERT, Bernadette SERRES, Dominique ALM, Yvelise MONTANE, Jérôme BOUTELOUP, Philippe RIBET, Patrick MORDELET, Maryvonne SALES, Frédérique LAURENS, Alain D'ORSO, Elisabeth DELEUIL, Jennifer DURAND, Line DELHON, Manuel SOLSONA.</p>	
<p>PROCURATIONS : Geneviève FABRE à Alain PACE, Bruno BENOIST à Dominique ALM, Magali GRANDSIMON à Andrée ESCAICH, Alain VIDAL à Elisabeth DELEUIL, Jean-Pierre ZANATTA à Jennifer DURAND.</p>	
<p>ABSENTS : Marie-Ange KOFFEL, Thierry LAZZAROTTO, Corine CORDELIER, Laurent VALLET, Floréal PALAZON, Eva FLORES</p>	
<p>Secrétaire de séance : Maryvonne SALES</p>	
<p>N° 4349</p> <p>OBJET :</p> <p>Remplacement d'un Conseiller communautaire démissionnaire</p>	<p>Vu l'information donnée par le Président de la Communauté de Communes AXE-SUD portant démission de M. STREMLER Philippe de ses fonctions de conseiller communautaire en date du 2 décembre 2015,</p> <p>Considérant qu'il appartient à la commune de pourvoir le poste,</p> <p>Considérant que dans une commune de 1.000 habitants et plus, lorsque le siège d'un conseiller communautaire devient vacant, pour quelque cause que ce soit, il est pourvu par le candidat de même sexe élu conseiller municipal suivant sur la liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire sur laquelle le conseiller à remplacer a été élu.</p> <p>Considérant que le nouveau conseiller communautaire appelé à remplacer M. Philippe STREMLER est M. Thierry LAZZAROTTO, suivant sur la liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire sur laquelle il a été élu (article L 273-10 du code électoral).</p> <p>Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proclame Monsieur Thierry LAZZAROTTO, Conseiller communautaire.
<p>Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : - 5 AVR. 2016</p> <p>Affiché le : - 5 AVR. 2016</p>	<p>Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seyses, le 30 mars 2016</p> <p style="text-align: right;"><i>Le Maire, Alain PACE</i></p> <p style="text-align: right; margin-top: 10px;">  </p>